

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2005 DE LA FFE

Hôtel Le Parnasse

Paris, le 23 janvier 2005

Ce jour, dimanche 23 janvier 2005, l'assemblée générale de la Fédération Française des Échecs est de nouveau réunie à l'hôtel le Parnasse (Paris, avenue du Maine) sur convocation de son président Jean Bertrand, suite à la réunion de la veille.

L'ordre du jour prévu était consacré à l'élection du nouveau Comité Directeur

VERIFICATION DES POUVOIRS

De 8 h 30 à 10 h 55, les délégués sont appelés à faire valider les pouvoirs qui doivent leur permettre de voter.

PRESENTATION DES CANDIDATS

Le président Jean Bertrand ouvre la séance à 10 h 00 pour permettre la présentation des candidats aux suffrages des clubs, après avoir rappelé que, conformément à l'article 22.3 des statuts, le collège A est élu au scrutin de listes entières et bloquées à un tour selon le système électoral mixte suivant :

- pour moitié des 24 sièges à pourvoir (12 sièges) : scrutin de liste majoritaire à un tour,
- pour l'autre moitié des 24 sièges à pourvoir (12 sièges) : représentation proportionnelle au plus fort reste, entre les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés, c'est à dire sans tenir compte des bulletins blancs ou nuls,
- tandis que les collèges B et C sont élus au scrutin uninominal à un tour.

Les candidats au Collège C se présentent, dans l'ordre

- le Docteur Guy Bellaïche,
- puis le docteur Thierry Barbier.

Les candidates au collège B se présentent ensuite, dans l'ordre

- Isabelle Bonvallot,
- Christine Flear,
- Françoise Cwiek-Nguyen
- et Jocelyne Wolfgangel.

Pour le collège A, la liste de Jean-Claude Moingt est appelée à se présenter. Chaque candidat est appelé successivement, et suivent les allocutions de Joël Lautier, Léo Battesti et Jean-Claude Moingt.

Ensuite, la liste de Christian Bernard se présente. Chaque candidat est appelé successivement, et suivent les allocutions de Michel Boissezon, puis de Christian Bernard.

ÉLECTION

Le vote est alors ouvert aux représentants des clubs de 11 h 00 à 13 h 00.

TRAITEMENT DES VOTES PAR CORRESPONDANCE ET DEPOUILLEMENT

- Ces opérations sont réalisées par la Commission des Opérations de Vote.

Les votes par correspondance sont d'abord traités, afin d'en éliminer les suffrages des représentants des clubs qui sont présents, mais avaient voté par correspondance.

PROCLAMATION DES RESULTATS

Le président de la Commission des Opérations de Vote proclame les résultats :

- Collège A : votants : 1465 ; blancs : 13 ; nuls : 2 ; suffrages exprimés : 1450.
 - Liste Christian Bernard : 409 voix, 3 élus.
 - Liste Jean-Claude Moingt : 1041 voix, 21 élus.
- Collège B : votants : 1465 ; blancs : 107 ; nuls : 14 ; suffrages exprimés : 1344.
 - Isabelle Bonvallot : 262 voix, non élue.
 - Françoise Cwiek-Nguyen : 1140 voix, élue.
 - Christine Flear : 1186 voix, élue.
 - Jocelyne Wolfangel : 1208 voix, élue.
- Collège C : votants : 1475 ; blancs : 60 ; nuls : 18 ; suffrages exprimés : 1397.
 - Thierry Barbier : 1089 voix, élu.
 - Guy Bellaïche : 308 voix, non élu.

La proclamation des résultats devant les délégués des clubs est saluée par de longs applaudissements. Les deux têtes de liste se serrent la main. Jean-Claude Moingt remercie le président sortant Jean Bertrand pour la qualité du travail accompli. Jean Bertrand est applaudi.

Après les remerciements de la part des candidats, Jean-Claude Moingt propose que le nouveau Comité Directeur se retire à huis clos pour élire le Bureau, en s'engageant à venir présenter le résultat des délibérations aux membres de l'Assemblée Générale encore présents.

REUNION DU COMITE DIRECTEUR, 1^o PARTIE

Le comité directeur se réunit alors pour élire son président et le bureau. Jean Bertrand vient féliciter la nouvelle équipe :

" Je tiens à vous présenter mes sincères félicitations. L'équipe sortante a payé une certaine facture du passé. Je salue ce résultat obtenu démocratiquement".

Jean Bertrand demande ensuite aux membres du précédent Comité Directeur d'accepter de valider le compte rendu de l'ultime Comité Directeur avant l'élection. *" Il est important d'adopter les textes tels que validés par Madame Douceur, sinon l'agrément sportif serait remis en question. Dans la même optique, il importe que vous validiez le compte rendu de l'ultime Comité Directeur avant l'élection".*

Jean Bertrand annonce qu'il sera à Montpellier lundi 24 janvier pour la passation des pouvoirs. Il laissera à Jean-Claude Moingt un point écrit sur l'état des lieux qu'il quitte.

Jean Peyrin, doyen d'âge, est ensuite appelé à procéder à l'élection du président. Jean-Claude Moingt est élu par 24 voix et 2 abstentions (absents : Eric Caen et Thierry Paris). Jean-Claude Moingt propose le nouveau bureau, voté sur le même score :

- Vice-présidents : Léo Battesti (communication) et Joël Lautier (relations internationales)
- Trésorier : Pierre Noizat
- Secrétaire général : Jean Boggio
- Membres : Joanna Pomian (relations avec les entreprises).

PRESENTATION DU BUREAU A L'ASSEMBLEE GENERALE

Le bureau est ensuite présenté aux délégués encore présents et l'Assemblée Générale est close vers 18 h 45.

Le secrétaire de séance
Jean Boggio